



Force Ouvrière

Enseignement Supérieur - Recherche

n°148 de Juin 2022
0,40 €

**Intervention de Sylvain Excoffon,
Secrétaire Général Adjoint de FO ESR,
lors du XXVème Congrès Confédéral FO à Rouen**

Dans ce numéro :	
Intervention de Sylvain Excoffon au Congrès Confédéral à Rouen	p 1 - 2
Congrès Confédéral FO à Rouen	P 3
CNESER du 14 juin Déclaration FO en présence de la Ministre	P 4
«France Universités» (ex-CPU)	P 5
Entrevue FO ESR avec la Ministre	P 6 - 8
Fonctionnarisation des Personnels Ouvriers « 5 ans après, on en paye encore les pots cassés...»	P 9
Gestion des contractuels dans les CROUS	P 10
Élections Professionnelles	P 11 -13
Billet : Les fonctionnaires méritent mieux que cela	P 14
Echos des Syndicats Départementaux	P 15 -16

Chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel du syndicat Force Ouvrière enseignement supérieur et recherche, c'est-à-dire, du syndicat des universités, des organismes de recherche, des écoles d'ingénieurs publiques, des IUT, etc.

La réalité du « monde nouveau » dans l'enseignement supérieur et la recherche, c'est un champ de ruines. Quelques chiffres pour illustrer les conséquences du pilonnage de Macron et Vidal durant ces dernières années, les conséquences de la guerre qui est menée contre ce service public comme contre tous les autres services publics :

- Le nombre de postes de maîtres de conférences (niveau de recrutement pour rentrer dans l'enseignement supérieur) mis au concours a été divisé par deux en moins de dix ans !
- La moitié heures d'enseignement dispensées dans les universités sont des heures noms statutaires, c'est-à-dire qu'elles sont dispensées sous forme d'heures complémentaires ou d'heures assurées par des intervenants extérieurs !
- Chaque année 30 000 à 40 000 étudiants supplémentaires qui entrent dans l'enseignement supérieur ! Et ceci sans aucune augmentation du nombre d'agents, qu'ils soient titulaires ou contractuels !

- Un tiers des 250 000 salariés de l'enseignement supérieur et de la recherche sont des contractuels ; des contractuels qui, faut-il le rappeler, n'ont pratiquement aucun droit, avec des « périodes d'essai » dénommées CDD qui peuvent durer jusqu'à trois ans, voire six ans, sans aucune prime de précarité, et même sans aucune grille d'avancement.

Et la loi dite de « programmation » de la recherche, la LPR, qui est en réalité une gigantesque loi de contractualisation de tous les salariés de la recherche, ne pourra qu'aggraver cette situation.



Alors oui, il faut défendre le statut contre toutes les attaques directes qu'il subit mais il faut défendre le statut aussi en revendiquant l'abrogation de la LPR et la titularisation sur poste de tous les contractuels !

En face, cependant, ils veulent aller encore plus loin, en particulier en **attaquant les diplômes nationaux et qualifiants et le monopole de la collation des grades**, qui je le rappelle revient à l'Université depuis 1880. Ce sont donc 140 ans de conquêtes sociales et citoyennes qu'ils voudraient jeter par-dessus bord !

-> Le premier diplôme national qui est visé, et qui est aussi le premier grade universitaire, c'est le **baccalauréat, avec Parcoursup**, qui est désormais une véritable machine à exclure les bacheliers

Directeur de la publication :
Gilles BOURHIS

FO ESR
6-8, rue Gaston Lauriau
93513 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 56 93 22 88
Fax : 01 56 93 22 87

Email : foesr@foesr.fr

Site : <http://www.foesr.fr/>
N°CPPAP 1023 S 06 645
ISSN n°1247-3359

Imprimé par Typofset

de tous leurs droits ! Parcoursup, il faut le rappeler, c'est, chaque année, au moins 130 000 bacheliers qui se voient refuser ce qu'ils demandent ! Et, il faudrait aussi rappeler que ce sont près de 180 000 qui, une année après le Bac seulement, sont « en réorientation » !

-> Au-delà du baccalauréat, **ils sont en train de faire disparaître le DUT** ! Il est en effet en voie de remplacement par un « Bachelor » universitaire de technologie en 3 ans, et pour l'essentiel en alternance. A la différence du DUT, ce « bachelor » n'est pas reconnu dans les conventions collectives. Et, à la différence du DUT, le « bachelor » peut être délivré par n'importe quel établissement d'enseignement supérieur privé.

-> Et au-delà encore, **c'est la licence elle-même qui est visée** ! C'est là le rôle de la plate-forme nationale « Trouver mon master », qui a pour conséquence que la licence ne garantit plus l'accès au master, contrairement à ce qui est encore inscrit dans la loi. Et il faut voir ce qu'on demande dans ce cadre-là aux jeunes diplômés qui veulent continuer leurs études : il faut un projet professionnel, un curriculum vitae, des lettres de motivations et même des lettres de recommandations, académiques mais aussi professionnelles... Tout ceci n'a strictement rien à voir avec les attentes du système scolaire ou universitaire, qui devraient d'abord, toujours, rester des attentes académiques !

C'est la privation des droits de tous les jeunes diplômés. C'est aussi jeter toute la jeunesse diplômée dans la désespérance la plus totale. Et c'est aussi vouloir l'acclimater, la conformer, la dresser à quelque chose d'absolument indigne : la docilité totale vis-à-vis des recruteurs ; les recruteurs de Parcoursup ou de « Trouver mon master » aujourd'hui, les recruteurs patronaux demain !

Est-ce là le rôle de l'Université ? Certainement pas !

Et le gouvernement actuel voudrait aller encore plus loin : Mme Retailleau, la nouvelle ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a pré-

senté les éléments essentiels de son programme dans une interview récente, en réalité une offre de service qui lui a valu un maroquin. Pour elle :

- il faudrait notamment que les universités aient la main sur les CROUS, c'est-à-dire sur les droits sociaux des étudiants, qui ne seraient plus garantis au niveau national mais dépendraient des moyens et de la politique de chaque établissement ;

- il faudrait aussi selon elle que les universités mettent la main sur leur immobilier, qu'elles pourraient donc louer, en particulier sous forme de « tiers lieux » pour les entreprises !

- enfin et surtout il faudrait, je cite, « injecter les besoins des entreprises dans nos cadres de formations ! »

La boucle est donc bouclée avec ce qu'avait annoncé le président-candidat Macron : il faudrait un basculement complet des missions des universités.

Celles-ci en effet ne seraient plus des lieux consacrés à l'enseignement et à la recherche au plus haut niveau, elles ne seraient plus des lieux articulant enseignements disciplinaires fondamentaux et recherche. Si l'on suivait les plans de Macron et Retailleau, il faudrait que l'Université devienne une sorte de gigantesque centre de formation professionnelle, en particulier via l'apprentissage, comme le préconise explicitement l'ACNI Formation Professionnelle, dont on ne peut que se féliciter que la Confédération ait refusé de le signer.

Si l'on suivait la logique Macron/Retailleau, les universités deviendraient des sortes d'annexes de CFA pilotés par les intérêts privés !

Et dans leur logique, tout se tient : en effet on peut se demander où l'on mettrait les étudiants si l'on n'a plus de lieux pour dispenser des cours, puisque les locaux ou même les hébergements étudiants ont été loués ? Eh bien, par exemple... en apprentissage ! Ou bien encore en « distanciel », comme pendant le Covid, avec tous les dégâts que l'on sait, non seulement en termes d'acquisition des connaissances

mais aussi en termes psychologiques et sociaux, pour les personnels comme pour les étudiants. Et à cet égard, l'accord-cadre sur le télétravail dans la Fonction publique ne va pas nous aider pour entraver cette évolution.

Enfin, pour en revenir à la mise à l'encan des locaux, comme elle ne suffirait même pas à compenser le désengagement de l'État, le président-candidat a aussi annoncé qu'il allait rançonner à vie les étudiants en leur faisant payer le « prix » de leurs études, et je cite (puisque parfois ces gens-là disent qu'ils n'ont pas dit ce qu'ils ont dit), je cite M. Macron : « on ne pourra pas durablement dans un système où l'enseignement supérieur n'a aucun prix pour la quasi-totalité des étudiants » !

C'est inacceptable ! Cette opération de dénaturation de l'Université, cette opération de privatisation, cette opération de déqualification massive de la jeunesse, est inacceptable !

Lutter contre cette opération de dénaturation, privatisation, déqualification, est évidemment un enjeu pour FO ESR mais c'est aussi un enjeu social de premier ordre et donc un enjeu confédéral puisque ceci concerne presque tous les futurs salariés.

Nous sommes une confédération ouvrière et nous apportons dans notre secteur les positions d'une confédération ouvrière, nous plaçons les enjeux de notre secteur dans le cadre de la lutte de classes générale ; nous sommes assez seuls à le faire et ce n'est pas toujours facile. Mais nous avons une force remarquable car nous sommes sûrs d'avoir dans notre combat le soutien de vous tous et de tous les syndicats de la confédération.

Nous avons tous besoin de cette force, qui repose sur la définition de mandats clairs et revendicatifs dans tous les domaines, ce qui est à notre avis le seul enjeu de ce congrès. Il nous faut donc préserver cette force, dans la plus totale unité.

Alors, pour que vive cette force, vive le syndicalisme libre, indépendant, fédéré et confédéré, vive la confédération générale du travail Force Ouvrière !